

# La CCI 2B chef de projet des réseaux touristiques transfrontaliers ART2

Rédigé par Charles Monti le Mardi 4 Novembre 2014 à 22:30 | Modifié le Mardi 4 Novembre 2014 - 23:31

**La chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Haute-Corse a été retenue chef de file du projet " Appui aux réseaux touristiques transfrontaliers du programme de programmation transfrontalière "Italie-France-Maritime" 2007-2013".**



Le programme regroupe 7 partenaires français et italiens qui "ont fait ce qu'on appelle « le pari de l'intelligence collective », notion qui donne corps à la « pensée de groupe », qui est comme chacun sait – notamment dans le monde économique actuel – où le terme de compétitivité domine - une façon d'appréhender les projets en confiance, cette confiance réciproque qui crée les conditions de la réussite" a souligné Paul Trojani à l'heure de la présentation à la presse du projet qui pour la Corse concernera plus particulièrement la Balagne et la Corse Orientale.

"Pour ce qui concerne la Haute-Corse, il s'agira de mettre en œuvre ce projet à partir des territoires de Balagne et de Corse Orientale, qui sont représentatifs du tissu économique insulaire dans ce qu'il recèle comme facteurs valorisants, tant en termes d'identité marquée, que de qualité de travail, développées avec professionnalisme par les acteurs locaux" a expliqué Paul Trojani.

Avec l'agence du tourisme de la Corse, la chambre de commerce d'industrie, d'agriculture et artisanale de Livourne, le département économie et management de l'université de Pise, la province de Sassari, Innolabs Srl et le centre de productivité de Gênes, étaient tous présents mardi matin à Bastia, à l'exception des représentants sardes, pour la signature d'une convention marquant officiellement le lancement du projet.

Paul Trojani en a brossé les contours.

*"Ce projet s'inscrit donc dans une dimension maritime et des échanges que nos régions portent avec intérêt et fierté, tant ils remontent à la plus haute antiquité. Mais nos espaces côtiers respectifs sont aussi des portes d'entrées qui s'ouvrent sur des piedmonts, des arrières pays qui ne demandent qu'à être valorisés et à bénéficier des retombées d'un développement touristique qui atteint en saison, une forte densité.*

*Alors il faut s'organiser et définir les enjeux, canaliser les projets, et enfin proposer des offres commerciales respectueuses de nos patrimoines, tout en sachant par ailleurs en tirer le meilleur, en termes de productions et de valorisation."*

En fait au-delà du travail de terrain, qui va désormais être mené, il s'agira de définir les orientations ainsi qu'un plan d'action pour les 5 années à venir dans la perspective de la prochaine programmation 2014-2020.

Un programme qui bénéficiera d'une enveloppe globale de 199 millions d'euros dont 159 millions de Feder (Fonds européen de développement régional) à répartir entre les 5 régions partenaires dont la Paca avec le Var et les Alpes-Maritimes.

mais il s'agira pour la Corse de se montrer assez persuasive auprès de ces deux départements pour essayer d'obtenir la même enveloppe que lors du programme 2007-2013, soit 28 millions d'euros de Feder.